

ce moment pour l'intégrité du pays et nous nous battons contre des personnes au Québec qui, par conviction honnête, voudraient scinder ce pays. Un de leurs arguments qui revient toujours c'est que le bilinguisme fédéral c'est de la frime, que cela n'existe pas, que ce n'est pas pris au sérieux, qu'on est toujours prêt à le sacrifier de ce côté ici de l'Outaouais.

Or, je vous implore de ne pas rejeter l'amendement proposé par le sénateur Corbin parce que vous donnez des armes aux séparatistes. Certains vous diront qu'ils ne sont pas intéressés mais qu'ils s'intéressent ou non aux minorités, ils vont dire: voilà, c'est ce que l'on vous disait, le bilinguisme c'est de la frime, c'est un trompe-l'œil.

J'implore les sénateurs du Québec de l'autre côté de cette Chambre de voter en faveur de cet amendement proposé par le sénateur Corbin afin d'aider le pays à survivre. C'est un prix très petit et vous devriez être prêts à le payer.

Je vous remercie, honorables sénateurs.

L'honorable L. Norbert Thériault: Honorables sénateurs, je ne sais vraiment pas trop où on est rendu, si l'amendement proposé par mon collègue le sénateur Corbin est devant le Sénat actuellement mais en tous les cas je veux me joindre à mon collègue le sénateur Eymard Corbin ainsi qu'aux autres sénateurs pour demander à tous mes collègues du Sénat de bien penser à leur décision avant, encore une fois, de dire non à la motion en amendement proposée par le sénateur Corbin.

Vous savez, apparemment il n'est plus possible de se dire «Canadien-français» dans ce pays. Ce ne sont pas des Québécois ordinaires qui le disent, j'en suis convaincu. Mais c'est surtout l'élite québécoise qui n'aime pas ce terme qui pourtant devrait être vrai: Canadien-français.

Comme francophone hors Québec je m'adresse non seulement aux Québécois comme l'on fait mes collègues mais aussi à mes collègues anglophones du Nouveau-Brunswick. Certains d'entre eux qui sont au Sénat ont travaillé avec le sénateur Simard et avec d'autres lors de causeries antérieures, pour la progression du fait français au Nouveau-Brunswick.

Honorables sénateurs, il me semble que mes collègues du Sénat, tous mes collègues du Sénat, devraient réaliser que ce n'est une mesure de confiance à l'égard du gouvernement. J'ai fait parti d'un caucus toute ma vie. Je comprends que des fois, à cause de la solidarité, on est presque obligé d'appuyer certaines législations qui deviennent vraiment une politique importante du gouvernement. Ceci, comme l'a dit en peu de paroles mon collègue le sénateur Gigantès, est un exemple parfait pour les sénateurs de rappeler à toute la population canadienne, que quand c'est important, que nous pouvons prendre des décisions qui ne sont pas nécessairement partisanses.

Comme francophone du Nouveau-Brunswick, je vois avec chagrin un avenir pas trop lointain où de passage à l'aéroport de Montréal, mes concitoyens anglophones du Nouveau-Brunswick qui ne comprennent pas la langue française ne se sentiront pas chez eux, car avec le Québec qui a actuellement une seule langue officielle, il est facile de prévoir que dans bien peu d'années, à Montréal, nous n'entendrons pas parler l'anglais bien souvent.

Quand cela sera fait, pensez-vous que les anglophones de Halifax, de Winnipeg, d'Ottawa même ou de Moncton vont

permettre que l'on soit bilingue, que l'on se serve de la langue française? Et alors mes chers collègues, il y a déjà plusieurs années, surtout depuis que je suis ici au Sénat, surtout pendant les longues discussions sur l'accord du Lac Meech dont le sénateur David a fait écho cet après-midi, je n'étais pas ici mais je l'ai entendu car j'avais du travail à faire à mon bureau...

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, selon l'article 13.1 du Règlement, comme tous les sénateurs le savent, je dois quitter le fauteuil à six heures de l'après-midi. Si les sénateurs désirent ignorer l'heure...

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, nous n'avons aucune objection à ce que le sénateur Thériault termine ses remarques quitte à ce que l'on s'entende peut-être pour ajourner demain à deux heures parce que sinon le règlement nous forcera à revenir à huit heures ce soir pour terminer le débat.

Son Honneur le Président: Est-ce que vous êtes d'accord honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Thériault: Je vous remercie, honorables sénateurs, je n'en ai pas pour très longtemps mais là j'ai perdu ma concentration qui m'incitait à faire les quelques remarques que j'avais à faire. Je vais terminer en disant que j'en étais à Meech et au sénateur David que je respecte tellement qui disait de l'accord du Lac Meech et qui parlait de la position de certains Canadiens durant cette discussion.

Je veux rappeler à mes collègues, de ce côté-ci ce n'est peut-être pas tellement nécessaire, mais moi j'ai été un des rares sénateurs du Parti Libéral à appuyer ouvertement l'accord du Lac Meech. Je l'ai fait parce que je pensais, comme francophone et je le pense encore, qu'il est tellement important que le Québec demeure au Canada. Mais depuis Meech et quand j'entends et que je lis ce qui s'écrit et ce qui se dit au Québec par certains Québécois et je suis encore convaincu que ce n'est pas la majorité des Québécois, il devient de plus en plus difficile pour moi comme francophone hors-Québec d'appuyer la position du Québec actuellement.

Je me demande si au fond ceux qui se sont opposés à l'accord du Lac Meech n'avaient pas raison puisque nous voyons actuellement qu'il n'y a pas de différence avec ce qui se passe, au Québec, du moins ceux qui parlent ou prétendent parler pour le Québec ne veulent pas des francophones hors-Québec.

Comme le sénateur David l'a dit, c'est bien beau de nous offrir leur sympathie mais nous les francophones hors-Québec, nous en avons eu assez de la sympathie, nous voulons nos droits. On serait porté à croire que nos frères québécois nous appuieraient. A chaque fois que les occasions se présentent, le contraire se passe. Je vous dis, comme le sénateur Gigantès l'a dit, ceux qui veulent vraiment que ce pays tienne, c'est une manière de le prouver aux Canadiens en appuyant l'amendement de mon collègue le sénateur Corbin. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le sénateur Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je propose l'ajournement du débat.

(Sur la motion du sénateur Molgat, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14h le mercredi 18 mars 1992.)